

Immobilier et patrimoine : faites-vous conseiller!

L'immobilier fait partie intégrante de votre patrimoine. Pour optimiser vos investissements, recourez à l'expertise conjointe de deux grands leaders : BNP Paribas Banque Privée et BNP Paribas Immobilier. Leurs experts vous aideront à choisir, gérer, organiser et sécuriser vos acquisitions.

Une composante à part entière du patrimoine

Dois-je investir? Sur quel type de bien? Pour quel montant? Les experts de BNP Paribas Banque Privée vous aident à analyser vos besoins au regard de l'équilibre de votre patrimoine, de vos projets à court comme à long terme, à évaluer vos besoins en revenus, à déterminer les possibilités de maîtriser votre fiscalité.... L'habitation n'est en effet pas le seul marché où investir : l'immobilier d'entreprises en France ou en Europe peut constituer une des alternatives intéressantes à

étudier notamment dans une optique de diversification. La force de BNP Paribas Banque Privée est de pouvoir proposer une large palette de produits et services au travers de BNP Paribas Immobilier, leader en France et en Europe continentale sur les différents marchés.

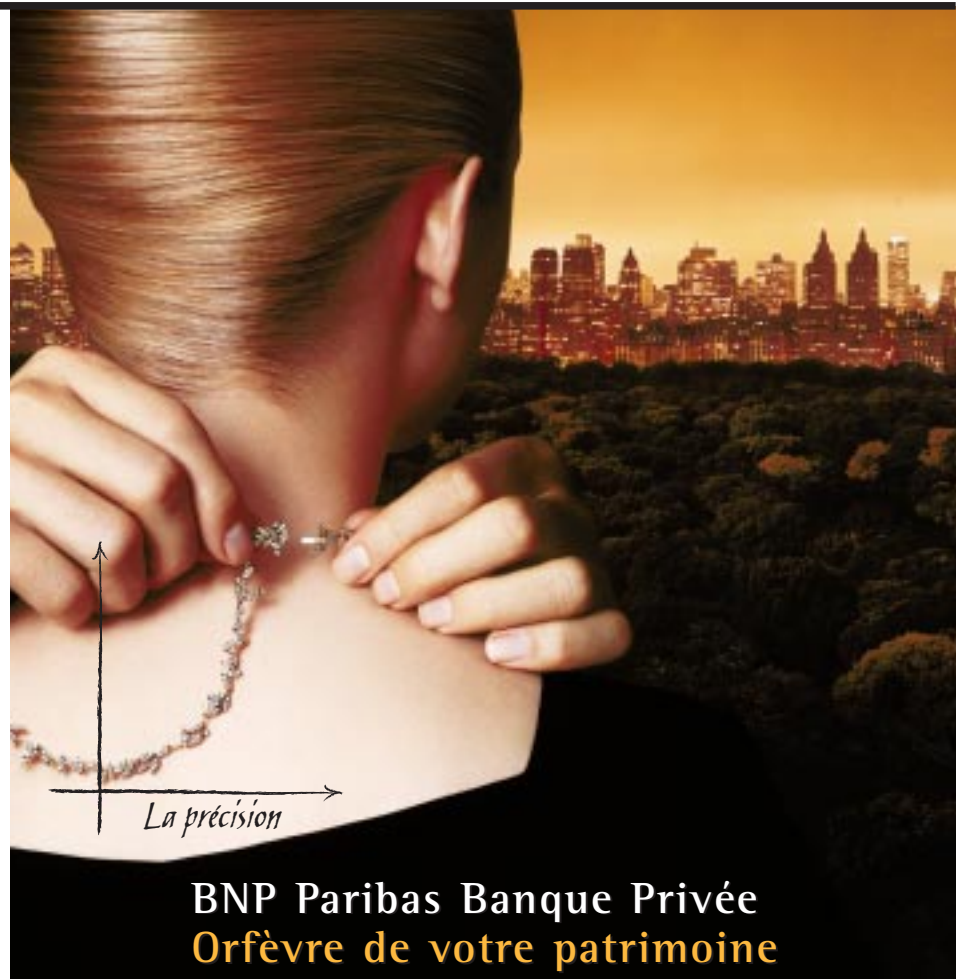
Une solution pour chaque besoin

Au-delà de l'immobilier de jouissance, l'investissement dans l'immobilier locatif permet de se constituer un patrimoine en partie grâce à l'effet de levier du crédit et aux avantages fiscaux accordés. Il existe en effet de nombreux dispositifs : Borloo populaire, Robien recentré, Malraux, LMP, ZRR, Girardin....

Selon vos projets et votre situation financière et fiscale, certains s'avèrent plus intéressants financièrement que d'autres.

Si vous préférez l'immobilier professionnel, vous pourrez opter pour l'acquisition d'un bien en direct avec l'aide des spécialistes de BNP Paribas, qui vous offriront l'ensemble des services nécessaires pour acheter, financer, gérer, évaluer et revendre votre bien.

Vous pouvez aussi opter pour l'investissement indi-



BNP Paribas Banque Privée
Orfèvre de votre patrimoine

Analyse de vos besoins, choix des produits, modes de détention : bénéficiez de la précision des conseils de BNP Paribas Banque Privée.

rect par l'intermédiaire des futurs OPCI qui offriront l'avantage d'une meilleure liquidité et d'une mutualisation des risques, pour un montant d'investissement modéré.

Quel que soit votre choix, votre Conseil en Gestion de Patrimoine vous guidera pendant toute votre démarche, de la réflexion initiale au montage du financement le plus adapté à vos besoins, pendant que les experts de BNP Paribas Immobilier vous aideront à choisir un bon investissement immobilier, celui qui se valorisera dans le temps grâce à sa localisation et à la qualité de ses prestations.

Un cadre d'investissement à optimiser

Avant même d'acheter, les experts de BNP Paribas Banque Privée étudieront avec vous les meilleures formules de détention du bien au regard de la gestion mais aussi de la transmission de votre patrimoine.

L'achat au travers d'une société civile permet par exemple d'éviter l'indivision, de préparer la transmission de son bien sans en perdre la maîtrise. Transférer temporairement l'usufruit d'un bien à un enfant vous permet à titre principal de l'aider ponctuellement, mais peut aussi avoir pour effet

induit d'améliorer votre fiscalité (au travers notamment du bouclier fiscal).

Ces conseils nécessitent d'être adaptés dans le temps en fonction de l'évolution de la situation de chacun, le cadre de l'investissement doit rester néanmoins suffisamment souple pour éviter toute situation de blocage.

La pertinence de l'investissement immobilier repose sur tout un ensemble.

Ne vous privez pas des moyens de l'optimiser!

Le mois prochain, retrouvons-nous pour faire un point sur les nouvelles dispositions concernant la transmission de patrimoine.